

Oise Très Haut Débit

LE JOURNAL DES ADHÉRENTS DU SMOTHD

JANVIER 2019 #07



édito



Pour le Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit, cette nouvelle année sera sous le signe du courage, de l'énergie et de la tenacité.

Avec Nadège LEFEBVRE, Présidente du Conseil Départemental de l'Oise, nous nous sommes fixés pour objectif cette année **d'être le premier territoire rural fibré d'Europe !**

Pour notre première édition du journal des adhérents de 2019, je tiens à vous remercier pour votre confiance et à vous souhaiter une excellente année. Qu'elle soit synonyme de réussite, de progrès et d'enthousiasme !

Préparons nous au changement !

L'implication de notre équipe de professionnels, au cœur des métiers du Très Haut Débit, contribue chaque jour à vous donner accès à la fibre optique sur l'ensemble des zones rurales de notre territoire. Dans environ 12 mois, chaque oisien pourra, de son smartphone, de sa tablette ou de son ordinateur, faire du télétravail, installer la domotique à son domicile, télécharger légalement des films et utiliser davantage de nouveaux usages.

Il nous reste encore du chemin à parcourir, mais nous gardons notre rythme et sommes, en ce début d'année, optimistes.

Bonne année 2019 !

Charles LOCQUET
Président de Oise Très Haut Débit

ÉVÈNEMENT

L'Education Nationale présente à notre prochain Comité Syndical.



Les départements du territoire des Hauts-de-France, la Région Hauts-de-France, les Académies de Lille et d'Amiens et la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France (DRAAF) et les syndicats ont émis le souhait d'adopter une stratégie de convergence des ENT qui vise à une harmonisation des plateformes supports des Espaces Numériques de Travail entre le versant Nord et le versant Sud. A cette fin, un marché pour la mise en oeuvre, l'exploitation, la maintenance et l'hébergement d'un ENT pour les établissements scolaires et les écoles du territoire Hauts-de-France associant les collectivités et structures publiques est lancé depuis décembre 2018. A l'issue de la procédure d'appel d'offres, ce marché

devrait être notifié en mars 2019 au candidat retenu. Lors de notre dernier Comité Syndical du 7 novembre 2018, les membres du SMOTHD ont voté à l'unanimité l'adhésion au Groupement de commandes régionale. La réussite de la mise en oeuvre de ce projet dépend de l'approbation des élus mais aussi de l'engagement de la Direction Académique des Services de l'Education Nationale de l'Oise, qui sera pilote de la formation des enseignants du 1^{er} et du 2nd degré. Jacky CREPIN, Directeur Académique des Services de l'Education Nationale et Emmanuelle JACQUIET, Déléguée académique au numérique (DAN) sont invités à participer au Comité Syndical le 27 février prochain pour exposer les avantages de l'ENT du 1^{er} degré.

Leader sur le déploiement national

Ce projet départemental, piloté par le Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit, crée en 2013, permet à la population rurale de bénéficier du Très Haut Débit et des usages et services qui en découlent. Comment le département de l'Oise réussit-il aujourd'hui à être leader sur un Réseau d'Initiative Publique ? Où en est exactement notre territoire ? 2019 sera, pour le SMOTHD, une année cruciale. Nous vous proposons, en ce début d'année, un dossier spécial sur notre positionnement pour mieux comprendre l'investissement et le travail accompli.

Oise Très Haut Débit regroupe autour du Conseil Départemental de l'Oise 628 communes concernées par le programme de déploiement. Les 3/4 des communes déployées sont des collectivités de moins de 1 000 habitants, démontrant bien la principale volonté de notre département de déployer la fibre optique dans les zones les moins bien desservies, les zones rurales. Notre objectif est de construire ce réseau jusqu'à l'abonné, mais également d'accompagner les collectivités publiques dans leur projet. Nous rassemblons toutes les énergies locales pour relever l'enjeu décisif de l'aménagement numérique du territoire et du développement économique pour ainsi renforcer son attractivité.

Comment obtenir le très haut débit à mon domicile ? Aujourd'hui, pour obtenir le raccordement au très haut débit, vous

devez dans un premier temps vous rendre sur le site www.oise-numerique.fr afin de vérifier la connectivité de votre logement, puis prendre rendez-vous avec votre fournisseur d'accès à internet. Attention, aujourd'hui SFR commercialise l'ensemble des communes adhérentes au projet, Orange commercialise 26 communes, quant à FREE, son arrivée est attendue en 2019.

Le THD oui, mais pourquoi ? Domotique, E-Santé, E-économie, E-commerce, Visio conférence, Télétravail, E-éducation E-service public, tant de nouveaux usages constituant l'avenir de demain. Mais quand est-il vraiment ? Vie sociale, vie privée, vie professionnelle, aujourd'hui tout tourne désormais autour du numérique et ces outils font partie intégrante de notre quotidien. Ils ont fait évoluer nos pratiques : selon le baromètre du numérique de 2018, publié par l'ARCEP (Gendarme des Télé

communication) 65% des français utilisent internet pour des démarches administratives ou fiscales (les 25 -39 ans utilisent ce moyen à 90%) et 35% des individus qui effectuent un achat sur internet le font au moins une fois par mois. La proportion d'acheteurs reste stable depuis 2016, mais la fréquence d'achats augmente.

Le déploiement de la fibre optique, un marché titanesque ! L'accessibilité pour tous à internet est un des sujets principaux du gouvernement qui souhaite pour 2022 que chaque français, vivant en zones denses ou en zones rurales, soit raccordé au Très Haut Débit. Aujourd'hui, sur l'ensemble de notre pays, plus de 11 000 lignes sont construites par jour. Au 3ème trimestre 2018, on estime à plus de 11 millions, le nombre de locaux éligibles à la fibre optique au niveau national.



LES CHIFFRES DE L'OISE EN 2018

72 % des Oisiens ont accès au Très Haut Débit

61 % du département est fibré

200 000 prises déployées depuis 2014

ORANGE



Ouverture à la commercialisation

ORANGE ouvre 4 communes supplémentaires à la commercialisation dans l'Oise.

Petit à petit, la Fournisseur d'Accès à Internet ORANGE s'implante sur notre territoire pour le plus grand plaisir des oisiens. Aujourd'hui, 26 communes ont accès aux offres fibre optique de 2 grands FAI, SFR et ORANGE.

ORANGE, déjà présent dans 22 communes à la fin de l'année 2018, a ouvert 4 communes supplémentaires depuis le début de l'année : **Apremont, Breuil-le-Vert, Boran et Clermont** en plus d'Avilly-Saint-Léonard, Beaurepaire, Cambronne-lès-Ribecourt, Chevrières, Gouvieux, Grandfresnoy, Lamorlaye, Le Fayel, Le Plessis-Brion, Longueil-Saint-Marie, Montmacq, Neuil-

ly-sous-Clermont, Rhuis, Ribécourt-Dréslincourt, Roberval, Saint-Leu-d'Esserent, Saint-Maximin, Thiverny, Verberie, Verneuil-en-Halatte, Villers-Sous-Saint-Leu et Vineuil-Saint-Firmin.

C'est grâce au niveau de maturité du Réseau d'Initiative Publique de l'Oise qu'ORANGE a estimé opportun de planifier son arrivée comme FAI en 2018.

Pour savoir si vous êtes éligible à un abonnement fibre optique d'ORANGE, il vous suffit d'aller sur le site <https://boutique.orange.fr/eligibilite> ou dans les boutiques ORANGE.

RACCORDEMENT FINAL



La prise terminale optique

Comment suis-je raccordé à la fibre optique jusqu'à mon domicile ?

La fibre optique est tirée depuis un boîtier installé en aérien ou en souterrain, dans la rue ou à l'étage, pour les immeubles jusqu'à l'intérieur du logement. A l'intérieur du logement, le technicien utilise les goulottes existantes ou colle la fibre optique discrètement sur les plinthes. La prise terminale optique (PTO) et la box sont installées à proximité de la prise téléphonique existante ou, pour les logements récents, dans la partie télécom du coffret électrique. De cette position, il sera possible de distribuer les services sur les prises RJ45 situées dans les pièces. Il est également possible de demander l'installation de la prise terminale optique dans une autre pièce. Pour les logements neufs ou en rénovation, ils doivent respecter les recommandations NFC15-100, qui prévoient entre autre une prise RJ45 par pièce à vivre. L'installation de la fibre optique dans les logements neufs est obligatoire pour toutes les constructions pour lesquelles une demande de permis de construire a été déposée à compter du 1^{er} octobre 2016. Ce

raccordement est à la charge du maître d'ouvrage.

Le raccordement final est ensuite réalisé par le fournisseur d'accès à internet.

Pour savoir si l'habitation est éligible et connaître la liste des fournisseurs d'accès à internet proposant des abonnements fibre sur la commune, il faut consulter le site www.oise-numerique.fr. Après avoir souscrit à un abonnement auprès d'un fournisseur, l'opérateur proposera un RDV aux propriétaires ou aux locataires pour venir déployer la fibre optique jusqu'à l'intérieur du logement et y installer la prise terminale optique (PTO). Conformément aux obligations réglementaires nationales, Oise Très Haut Débit a ouvert le Réseau d'Initiative Publique départemental à tous les fournisseurs d'accès à internet. Chacun d'eux est libre de définir sa stratégie commerciale. Oise THD encourage tous les opérateurs à venir exploiter son réseau via son délégataire qui le commercialise : la société Oise Numérique.

TELEPHONIE MOBILE



Le téléphone sonne enfin !

Finis les zones blanches pour les communes de Catheux et de Fontaine-Bonneleau.

Catheux et Fontaine-Bonneleau, deux communes de moins de 300 habitants, rencontraient de grandes difficultés à émettre et à réceptionner des appels téléphoniques. Outre l'utilisation de la téléphonie mobile, les habitants ne pouvaient ni échanger par courriels ni charger des données à partir de leurs smartphones et cela, peu importe le choix de l'opérateur.

Depuis 2015, le Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit travaille sur la qualité de la couverture mobile 2G, 3G et 4G des communes de notre département. Nous avons ainsi permis d'identifier les communes totalement dépourvues de couverture mobile et de toutes autres connections. A cette époque, un arrêté ministériel reconnaissait enfin que les communes de Catheux et Fontaine-Bonneleau se situaient en « zones blanches - centre-bourgs » de couverture téléphonique mobile et les rendait prioritaires.

En février 2016, le Gouvernement a mis en œuvre un plan d'action, avec notamment le déploiement de l'internet mobile dans tous les centres-bourgs pour résorber les zones où aucun réseau n'est accessible. Emmanuel MACRON, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique et Jean-Michel BAYLET, Ministre de l'Aménagement du territoire, de la Ruralité et des collectivités locales, ont rappelé l'importance de concrétiser le déploiement de l'internet mobile sur l'ensemble du territoire, afin de soutenir l'attractivité économique et touristique.

Un pylône dans l'Oise.

Les conseils municipaux des communes de Catheux et Fontaine-Bonneleau ne disposant pas des capacités financières et techniques nécessaires à l'implantation d'un pylône de téléphonie mobile se sont mis en rapport avec le SMOTHD pour réaliser les travaux. A partir de ce moment là, les études

se sont succédées : trouver un terrain sur Catheux et Fontaine-Bonneleau pour pouvoir accueillir un pylône, réaliser les études, puis les appels d'offres. Les travaux furent confiés à la Société Belvédère filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations et de TDF. Le pylône fut installé le 1^{er} décembre 2017 et a ensuite été mis à disposition de l'opérateur leader de cette opération, Free mobile, en charge d'installer ses équipements actifs mutualisés (antennes) et donc disponibles pour les 4 opérateurs mobiles.

L'arrivée de la téléphonie mobile dans nos communes est un beau cadeau de Noël pour nos habitants !

Didier CORNET
Maire de Fontaine-Bonneleau

«New Deal» Mobile : de bonnes nouvelles pour l'Oise !

C'est à la suite de ces travaux que plusieurs communes ou secteurs géographiques de notre département ont pu être reconnus par les instances nationales et notamment l'ARCEP (Gendarme des Télécommunications) comme étant en « zone blanche » de téléphonie mobile et ainsi bénéficier du nouvel accord signé entre l'Etat et les 4 opérateurs mobiles.

Pour l'année 2018, l'Etat prévoyait de recenser 600 sites au niveau national. L'Oise a bénéficié de l'inscription des communes de

Thiescourt et de Canelecourt par arrêté ministériel du 4 juillet dernier mais aussi de l'inscription complémentaire des communes d'Ansacq, d'Omécourt et de Thérines en décembre 2018. Pour l'année 2019, l'Etat prévoit d'inscrire 700 nouveaux sites au niveau national. Le Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit, en relation avec les 5 départements de la Région Hauts-de-France lance une campagne de mesures, destinée à affiner la carte de qualité de couverture mobile du département de l'Oise, nécessaire à l'inscription de nouvelles communes oisiennes dans les priorités nationales.

TU CAPTES ?

Afin de répondre concrètement aux enjeux de connectivité, la Région Hauts-de-France, les cinq départements et la Caisse des Dépôts et Consignations ont lancé, l'application « Tu Captes ? », pour améliorer l'information des utilisateurs de téléphones mobiles sur la qualité de service des opérateurs de téléphonie. Les utilisateurs pourront comparer la qualité et le débit des différents opérateurs près de chez eux et identifier ceux offrant les meilleurs services de connexion.



«Tu Captes ?»
Disponible sur Android
et sur l'Apple Store.